ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO (1990- 2025)

ADIKOU Missiagbéto,
Maître-Assistant en Histoire contemporaine
Adikoujean@gmail.com
Laboratoire d'Histoire et Développement de l'Afrique (HisDAf)
Université de Kara (Togo)

Résumé :

La participation de la société civile au processus démocratique est un phénomène récent dans les nouvelles démocraties africaines, notamment au Togo. La contribution de ce nouvel acteur au processus démocratique est devenue un élément incontournable pour mesurer la qualité de la gouvernance politique L'objectif principal de cet article est d'examiner la contribution de la société civile dans l'enracinement démocratique et dans la gestion des affaires publiques au Togo. Pour atteindre cet objectif, la recherche documentaire a été sélective et variée. Il s'agit des ouvrages, des thèses, des mémoires, des articles et des rapports. La méthodologie utilisée est celle historique, basée sur l'analyse critique interne et externe de ces différents documents. Il ressort de cette analyse que le rôle joué par la société civile, n'a pas permis une véritable avancée démocratique en Afrique et au Togo.

Mots clés *: Contribution, démocratisation, état de droit, société civile, transition politique.*

Abstract:

Civil society participation in the democratic process is a recent phenomenon in emerging African democracies, particularly in Togo. The contribution of this new actor to the democratic process has become a crucial factor in assessing the quality of political governance. The primary objective of this article is to examine the contribution of civil society to the entrenchment of democracy and the management of public affairs in Togo. To achieve this objective, a selective and varied range of documentary sources was consulted, including books, doctoral theses, master's dissertations, articles, and reports.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO *Vol 3 N°9 – Octobre 2026*

The study employs a historical methodology based on the internal and external critical analysis of these documents. The analysis reveals that the role played by civil society has not led to genuine democratic progress in Africa or Togo.

***Keywords**: Contribution, democratization, rule of law, civil society, political transition.*

Introduction

En Afrique, les transitions de régime dans les années 1990 ont permis l'émergence sur la scène politique d'acteurs nouveaux, généralement classés dans la société civile. La place de ces acteurs a varié d'un pays à un autre, révélant des processus très variés (C. Thiriot, 2002, p.280). La construction d'un nouvel ordre démocratique semblait exiger une régénérescence de la société civile et les institutions internationales n'ont pas manqué de souligner ce changement de perspective, rappelant au passage la charge politique associée à ce nouvel acteur. La Banque mondiale affirme que l'émergence de la société civile en tant qu'« acteur clé du développement est l'un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire contemporaine du développement international »[1] . La société civile a donc joué un rôle crucial dans la promotion de la démocratie et du développement au Togo depuis son indépendance. Au fil du temps, l'apport de cette société civile est occulté. A cet effet, il semble aujourd'hui indispensable de questionner la contribution de la société civile dans la démocratisation des pays de la zone francophone à partir du cas togolais.

Cinq ans après le début de la décennie 1990, la démocratisation de l'Afrique n'a connu qu'une avancée mitigée voire purement symbolique. Au Togo, après la conférence nationale souveraine, l'armée est intervenue dans le processus aux côtés du président

1 - https://www.banquemondiale.org/fr/about/partners/civil-society. Consulté le 15 juin 2026 à 16h 30.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 _ Octobre 2026

Gnassingbé Eyadema pour contester certaines décisions de la conférence nationale et consolider son pouvoir (B. Guèye, 2009, p.15-17). Quant à d'autre pays comme le Bénin, le Sénégal, le Gabon, on peut dire qu'ils vivent sous « régime hybride », c'est-à-dire un régime politique fait de dictature et tolérant un certain espace de liberté sociopolitique notamment la tolérance des partis d'opposition, les journaux privés, la formation d'associations et des simulacres d'élections (J. L. Juan, 2000, p. 68).

Cependant, les organisations de la société civile ont joué un rôle déterminant par le biais des mouvements populaires en faveur de la lutte pour la démocratie en Afrique. Mais, ils ont refait leur réapparition de façon remarquablement prononcée dans les années 1990 comme les sentinelles de la démocratie africaine. Au cours de cette période, on assiste partout en Afrique et surtout dans la zone francophone à une explosion du mouvement associatif jusqu'alors limité aux syndicats.

Au Togo, les mobilisations populaires, fort utilisées durant la période de la lutte anticoloniale, vont progressivement s'estomper à partir du coup d'état de 1963 pour finalement ne plus exister de façon visible à partir de 1967 à l'arrivée définitive au pouvoir des militaires dirigé par Général Gnassingbé Eyadema. Le dernier mouvement social de cette période date du 21 novembre 1966, jour au cours duquel la population de Lomé se soulève pour demander la démission du gouvernement de Nicolas Grunitzky et d'Antoine Méatchi, déchiré par de graves désaccords depuis plusieurs mois qui paralysaient l'État. Réprimée par l'armée, cette mobilisation va amener les militaires à prendre le pouvoir quelques semaines plus tard. De janvier 1967 à Octobre 1990, le Togo va connaître une accalmie relative au niveau des mouvements sociaux et du rôle de la société civile. Les revendications sociales étant étouffées dans

l'œuf par l'intimidation policière et les initiateurs des mouvements, arrêtés, emprisonnés ou contraints à l'exil. La réclusion du mouvement social par la terreur va laisser la place à des mouvements de contestation armées en 1977, 1985 et 1986.

En somme, le Togo, un pays d'environ 9 millions d'habitants[2], on compte des centaines sinon des milliers d'organisations actives dans divers domaines pour suppléer à l'État démissionnaire et mobiliser les citoyens pour la participation au changement au niveau local et au niveau national. En effet, depuis 1990 à nos jours, la société civile a pris conscience de son existence comme un contre-pouvoir capable de limiter les abus de l'État. Elle devient de ce point de vue un partenaire incontournable de la démocratie pluraliste. Ces organisations citoyennes interviennent dans divers domaines comme l'éducation, les droits humains, l'environnement, la politique, la santé, l'agriculture etc.

A la lumière de ce constat, il urge de s'interroger sur le rôle effectif de la société civile et d'analyser sa contribution dans le processus démocratique au Togo. Quel est l'apport de la société civile dans le processus de démocratisation du Togo ? Telle est la question principale de cette recherche.

Pour atteindre notre objectif à travers cette question fondamentale, nous avons procédé à l'analyse d'une série de documentation qui nous a permis de structurer le travail en deux grandes parties. Dans un premier temps, il s'agit de démontrer que la société civile contribue à la démocratisation du Togo et dans un second temps, montrer que sa contribution au processus démocratique a des limites.

2 - Confer le dernier recensement général des populations humaines (RGPH) de 2022.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

1. Contribution multiforme de la société civile togolaise dans le processus de démocratisation du Togo

L'animation de la vie politique togolaise selon les règles démocratiques ne date pas seulement du processus de démocratisation amorcé sur le continent africain dans les années 1990. Bien avant l'instauration du régime militaire à parti unique, le Togo a connu une vie politique multipartite, concurrentielle et l'expression substantielle des libertés publiques pendant la période coloniale. L'existence des valeurs démocratiques au Togo au sortir de son indépendance est un héritage qu'il tire de son ancienne métropole, « la France » par le biais de sa représentation locale à l'Assemblée nationale française. Le vent démocratique de 1990 après la chute du Mur de Berlin le 9 Novembre 1989 n'était donc plus un phénomène nouveau pour le Togo, mais plutôt une assurance de la pratique démocratique mise entre digressions par l'arrivée au pouvoir du régime militaire en 1967. Dans l'une ou l'autre des deux périodes de pratique démocratique, la société civile a été différemment présente. Dans la première phase de la démocratisation du Togo, la société civile a participé à la construction nationale du Togo. Elle a également contribué à l'organisation d'élections disputées et transparentes dans un climat politique apaisé.

1.1. La participation de la société civile dans la construction nationale du Togo

La notion de société civile désigne l'auto-organisation des citoyens en dehors de l'État, du monde politique et du monde économique. Son évolution comme acteur politique et comme contre-pouvoir s'est exprimée dans certains pays d'Afrique francophone qui ont connu au début des années 1990 des mouvements de contestation à la fois politique, économique et social. C'est le cas au Togo. La remise en cause globale du

régime à parti unique s'est traduite par des mouvements d'insurrection occasionnés par la révolte des organisations syndicales, des mouvements religieux et des associations contre le système politique en place (P. Milongo, 2015, p .3). Les forces sociales réclamaient le changement et l'instauration d'un État de droit. J. Bidet (1994, p.103) pouvait ainsi dire que : « il s'est ressenti en Afrique un besoin capital, celui de l'État de droit au cœur même de la problématique démocratique, car une démocratie sociale réelle ne peut exister sans État de droit » Or, selon A. Touraine (2004, p.17), « le XX^{e} siècle a été si fortement marqué par des régimes totalitaires que la destruction de ceux-ci a pu apparaître à beaucoup comme une preuve suffisante du triomphe de la démocratie. ».

Plus de trois décennies aujourd'hui que l'on parle de démocratisation en Afrique et au cours de cette période, on a assisté à la restauration des droits politiques permettant aux citoyens de prendre part à l'expression de la souveraineté nationale. Dans ce cadre, l'on retiendra le droit de vote dans les élections, le droit d'éligibilité qui permet à un citoyen de briguer un mandat électif, le droit de créer ou d'adhérer à un parti politique ou à une association (P. Massina et O. W. Yagla 2019, p.125). En l'espèce, dans la première moitié des années 1990, les pays africains ont changé de régime politique passant de régimes militaires à parti unique à des régimes multipartites[3]. Cependant, cette perspective positive a tourné court dans la deuxième moitié de la décennie. Les gouvernements en place qui avaient été élus de manière démocratique ont été renversés par les militaires. Les exemples sont légion à travers l'Afrique. Ainsi, l'année 1990 est pour le Togo une année de la résurgence

3 -Dans certains pays, ce changement s'est fait à travers les Conférences nationales souveraines et dans les autres à travers les réformes politiques et accords entre la mouvance et les partis de l'opposition.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

des mouvements populaires demandant le changement[4]. Au cours de cette période, les relations entre la société civile, le gouvernement et les partis politiques sont de nature à contribuer au processus de démocratisation du Togo. Par contre, l'histoire révèle que la société civile a émergé de nouveau au Togo dans les années 1990 après celle qui a suivi le processus des indépendances des années1960 comme une « société civile de combat » contre le système qui a étouffé pendant longtemps son éclosion et son épanouissement[5].

Avec la libéralisation et la reconnaissance du droit de création ou d'adhésion des partis politiques en 1991, la majorité de ces organisations se sont converties en partis politiques. *In fine*, la société civile à travers le biais des mouvements sociaux a joué un rôle majeur dans le cadre de l'inculpation et la remise en cause du système politique en place. Elles s'étaient résolues à reprendre ce qui leur avait été confisqué depuis 1967, en particulier la liberté de s'exprimer, la restauration du multipartisme, la séparation des pouvoirs, bref la démocratie pluraliste et participative. Les différentes opérations menées par ces résistances sociales ont largement participé à ouvrir la voie vers une transition démocratique[6]. Ce qui permet d'affirmer que la démocratie au Togo ne s'est pas faite en marge de la société civile.

Elle a participé à la signature de l'Accord Politique Global d'août 2006[7], intervenu après les crises sociopolitiques suite au

4- Le 5 Octobre 1990, la résurgence des manifestations citoyennes notamment par les femmes, les étudiants et le collectif des avocats dans la capitale du pays, Lomé.
5- Nous faisons allusion à la colonisation et les conséquences qui s'en ont suivi sur le développement du Togo.
6 -Au Togo, cette transition politique s'est faite à travers une Conférence nationale souveraine qui s'est déroulé dans la salle Fazao de l'hôtel du 2 Février à Lomé du 08 juillet au 28 Août 1991.
7 -Sous la facilitation du président du Burkina Faso, Blaise Compaoré à Ouagadougou, le 20 août 2006, l'Accord Politique Global (APG) a été signé par des partis politiques représentatifs de la classe politique togolaise composé par le Gouvernement, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), la Convention

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

décès du président Gnassingbé Eyadema. Après cet accord, on observe que de rencontres infructueuses ; et pourtant tous les acteurs proclament leur bonne foi dans la résolution de la crise sociopolitique. L'opposition politique dans la diversité de ses courants, souhaite des réformes qui lui permettraient d'arriver au pouvoir et la mouvance qui par des techniques[8] parfois non justifiée arrive à se maintenir aux pouvoirs en écartant certains leaders jugés « gênants ». De 2006 à nos jours, malgré tous les efforts pour l'apaisement, la stabilité politique, la cohésion sociale, la consolidation de la paix et la relance économique, le climat sociopolitique demeure fragile et les manifestations violentes persistent[9]. Malgré tout, la société civile continue toujours de jouer sa partition dans l'organisation des différents scrutins.

1.2. La société civile dans l'organisation des élections régulières et disputées

Au cours des événements d'octobre 1990 au Togo qui ont marqué le renouveau démocratique, il est avéré que les forces vives sont intervenues pour dénoncer, combattre et briser le système de gouvernance qui a longtemps privé les populations de leurs droits les plus fondamentaux. Les organisations citoyennes singulièrement les associations, des mouvements civiques féminins, les étudiants, etc., ont été à l'origine des différentes manifestations qui ont contribué à l'aboutissement des travaux de la Conférence nationale souveraine en 1991, ayant mené à une transition démocratique et à l'organisation de la première élection présidentielle pluraliste en 1993. Le dynamisme de certains acteurs de la société civile pendant cette

Patriotique Panafricaine (CPP), le Parti pour la Démocratie et le Renouveau (PDR), l'Union des Forces du Changement (UFC) et deux Organisations de la société civile : le Groupe de Réflexion et d'Action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), le Réseau des Femmes Africaines, Ministres et Parlementaires (REFAMP/T) (M. Adikou, 2025, p. 775- 776)

8- Dans ce cadre, il s'agit soit de la transhumance politique ou soit par l'usage de la force.

9- Les manifestations orchestrées par le M66 en juillet à Lomé sont des exemples brulants.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

période est la preuve de l'existence d'une structure sociale comme force autonome s'exprimant en dehors de tout contrôle des autorités gouvernementales et des partis politiques. Ils s'opposaient même à ceux-ci. Pour R. Otayek (2004, p.142), « le fondement d'une société civile réside dans un rapport d'opposition à l'État et, plus généralement, au politique même ». Comme l'affirme J-F Bayard (2008, p. 70-71) à propos de l'Afrique, « les groupes sociaux subordonnés n'ont pas témoigné de la passivité qu'on leur a souvent prêtée et l'affirmation étatique s'est bel et bien trouvée confrontée aux débordements de la société ». C'est justement le cas au Congo, au Mali et au Togo dans les années 1990.

Au Togo, le processus démocratique a connu de périodes de recul, parfois de progrès mais aussi des rendez-vous manqués[10] qui auront pu permettre à ce pays de faire l'économie de toutes les crises qu'il a connues jusqu'à ce jour. La dynamique en faveur des réformes constitutionnelles et électorales trouve sa source dans la volonté répandue des populations depuis la C.N.S pour la mise en place des structures pour assurer l'équilibre de toute compétition politique, pour lutter contre les divisions ethniques et régionalistes et enfin d'améliorer la transparence, la prévisibilité et l'impartialité de la gouvernance et de l'administration des élections. Dans un premier temps, certaines réformes constitutionnelles prévoient des changements des systèmes électoraux pour atténuer les perceptions selon lesquelles le vainqueur a la main mise sur tout, privant ainsi d'autres formations politiques de représentativité électorale[11]. D'autres par contre, ont permis de renforcer l'indépendance et l'efficacité des organes de gestion des élections, les dotant ainsi

10 -Parlant des rendez-vous manqués, nous faisons allusion aux différents accords manqués entre la mouvance et les partis de l'opposition qui auraient pu permettre de déclencher le développement politique, économique du Togo.
11- C'est la théorie du winner take all (le vainqueur prend tout).

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

de capacités et d'autonomie[12] pour en faire des acteurs impartiaux. La priorité accordée à la gestion impartiale et efficace des élections découle essentiellement du fait que les populations déçues par les résultats des élections sont toujours susceptibles de contester les résultats électoraux par des moyens violents. Ce fut le cas des évènements post-électoraux en 1993, les crises sociopolitiques de 2005 et de 2017.

Les organes en charges des élections connaissent alors une certaine instabilité en occurrence lors des échéances électorales plongeant le pays dans un continuum de crises sociopolitiques. Occupés, à lutter contre les revers qu'entraînent les contestations électorales et accroître la transparence des scrutins, le gouvernement en place, la société civile et les acteurs politiques du Togo se sont engagés au sortir de certaines élections, de signer des accords pour la résolution des problèmes qui minent leurs efforts pour le développement intégral du pays. Parmi les solutions imaginées, la classe politique et la société civile se sont convenues sur une approche de solution qui est celle de la réforme en profondeur du système électoral togolais. En d'autres termes, il s'agit de revoir de façon globale l'arsenal juridique, institutionnel, politique et éthique du système électoral pour lui permettre de répondre aux normes internationales et aux besoins maintes fois exprimé par les partis de l'opposition et/ou de la société civile. En conséquence, nonobstant les avancées observées, le système électoral n'a pas atteint la perfection même s'il connaît des améliorations louables au plan juridique, institutionnel et politique.

En somme, la société civile a toujours participé dans la tenue des élections présidentielles, législatives et récemment municipales au Togo. Après le succès relatif des élections législatives du 14

12 - Il s'agit de la création des autorités administratives indépendante (AAI) pour encadrer les élections. Au Togo par exemple, il s'agit de la HAAC ; CENI.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

octobre 2007, marquant le retour en grâce du pays dans le concert des nations après plus d'une décennie de mise au ban[13], il apparaissait impérieux de poursuivre la consolidation de cette jeune démocratie. Les principaux défis auxquels devaient faire face la classe politique, la société civile aidée par le président burkinabé Blaise Compaoré, facilitateur désigné dans le cadre de la signature de l'Accord politique global (A.P.G) du 20 août 2006, étaient de pacifier le processus électoral et de mettre en place un mécanisme de transparence de résultats acceptables et acceptés par tous les candidats. Bien plus que l'expression de la volonté des citoyens face à la pluralité des projets des candidats, le scrutin présidentiel devait servir de baromètre à la démocratie togolaise.

2. La contribution contrastée de la société civile dans la démocratisation au Togo

L'ingérence de la société civile dans la politique au Togo a été un soutien à l'effort de démocratisation de ce pays. Parfois, il est arrivé que cette intervention n'ait pas produit des résultats à la hauteur des espérances nourries à la fois par la société civile elle-même et l'ensemble de la population sur le plan démocratique. Aussi, cette ingérence suscite-t-elle parfois des controverses et d'incompréhensions. Toutefois, quelques soient les insuffisances que l'on peut relever dans la contribution de la société civile dans la démocratisation du Togo, elles ne peuvent dissimuler l'œuvre salutaire de celle-ci en faveur de l'apaisement des relations entre les acteurs politiques. Encore, beaucoup d'efforts sont déployés par la société civile pour garantir des processus électoraux transparents et libres.

13 - En 2007, le Togo a pu renouer sa coopération avec l'Union Européenne et les institutions de Bretton Wood. Une coopération coupée depuis 1993 pour cause de déficit démocratique.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

Dans cette deuxième partie du travail, il est question d'abord de présenter la remise en cause de l'État de droit au Togo à travers certaines initiatives de la société civile aux impacts négatifs, ensuite de relever les insuffisances dans la contribution de cette société civile au processus démocratique du Togo, lesquelles insuffisances laissent cette contribution perfectible.

2.1. La société civile et la remise en cause de l'état de droit au Togo

La société civile est essentielle pour la démocratie, mais elle peut aussi la pervertir. Au Togo, après la politisation de la société civile avec le retour du pluralisme politique en 1991, on assiste progressivement à une tendance sournoise de sa tribalisation par une sorte de repli identitaire de ses membres. Les mouvements populaires marquant la crise sociopolitique du 19 Août 2017 à Sokodé, à Mango, à Bafilo, à Aného, etc., sont illustratifs.

Le rôle de la société civile dans le processus de démocratisation pour la fondation des bases d'un État de droit en Afrique francophone et particulièrement au Togo est indéniable. Son édification est donc au cœur de tout processus de démocratisation et certaines formes de coopération et de solidarité internationale y contribuent.

Cependant, au Togo, on constate une délicate déviation de la société civile de ses missions et de ses valeurs éthiques pour devenir une caisse de réverbération ou un instrument de propagande des acteurs politiques. Ce, avec le risque d'entraîner un glissement de la société en général vers une sorte d'absolutisme idéologique sociétal. C'est dans cet ordre d'idées que l'homme d'État et écrivain Tchèque H. Vaclav (1978, p. 98), exalte le réveil de la société civile dans les sociétés post totalitaires nées de l'effondrement du communisme en 1989 avec la chute du mur de Berlin. Il suggère qu'il faudra, que

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

surgissent de nouvelles structures, de nouvelles associations civiques et citoyennes qui favoriseront la transition démocratique.

Les initiatives de la société civile aux impacts négatifs sont constatées au lendemain des élections présidentielles contestées de 2005 au Togo. Elle a participé activement aux manifestations de l'opposition, contestataire des résultats des élections présidentielles. En l'espèce, le climat de suspicion, ajouté à la frustration des militants des candidats déclarés malheureux par la C.E.N.I et la Cour constitutionnelle, ont vite fait de créer un climat post-électoral marqué par des mouvements de contestation, fragilisant du coup le calme apparent entretenu jusqu'à la proclamation des résultats. C'est dans cette atmosphère tendue que la C.E.N.I proclame, les résultats provisoires de l'élection présidentielle donnant la victoire à Faure Essozimna Gnassingbé, candidat du Rassemblement du peuple togolais (R.P.T) parti au pouvoir.

Au demeurant, certaines actions des mouvements de la société civile telles que la destruction des biens publics, le barrage des routes …etc., ont occasionné la répression policière à travers les bastonnades, la violation grave des droits de l'Homme. Le point d'orgue est atteint à la suite des manifestations du 19 août 2017[14].

[14] Les journées du 19 et 20 août ont été particulièrement tendues au Togo. Des manifestations simultanées organisées par un parti de l'opposition, le Parti national panafricain (PNP), contre le régime en place, celui de Faure Essozimna Gnassingbé dans plusieurs villes du pays. Ces manifestations ont tourné à un affrontement avec les forces de l'ordre. Bilan officiel : deux morts et des dizaines de blessés. Confer https://www.jeuneafrique.com/467442/politique/togo-comprendre-les-violences-du-19-aout-en-quatre-points/ Ecrit par Edmond D'Almeida le 21 août 2017, correspondant de Jeune Afrique à Lomé. Consulté le 02 juin 2026 à 15h.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

2.2. Le rôle mitigé de la société civile à la démocratisation du Togo

L'intervention de la société civile dans le processus de démocratisation du Togo n'a pas connu que de fortunes. Bien d'actions ont connu un déroulement sans écueils et une issue saluée à la fois par la classe politique et l'opinion publique. Parfois même, les résultats auxquels sont parvenus les travaux menés par les acteurs de la société civile font l'objet de récupération des acteurs politiques pour nourrir les arguments politiques des formations politiques. Cependant, d'autres processus menés sous le patronage de la société civile ou sous son initiative n'ont pas produit des résultats escomptés. Ainsi, la politisation et le tribalisme sont les maux qui gangrènent cette société civile togolaise.

En effet, il existe une faiblesse fondamentale pour la consolidation des acteurs de la société civile, qui est la question de l'ethnicité. Au Togo comme ailleurs dans les autres pays francophones d'Afrique, il est évident que l'un des facteurs qui ont empêché la bonne cohésion sociale entre les acteurs sociaux et qui ont largement fait obstacle au maintien et à la consolidation d'une société civile efficace, c'est le tribalisme. Les politiques ont tellement instrumentalisé la question ethnique pour leur profit électoral que le tribalisme a créé ou accentué les divisions au sein même des acteurs de la société civile. À la mise en application de la maxime « qui m'aime me suive »[15] lors du processus électoral a succédé celle de « diviser pour mieux régner ». Au Togo, les acteurs politiques ne cessent de tirer sur les fibres ethniques, les clivages Nord-Sud, ce qui limite les actions de la société civile. Ainsi, le Sud est considéré comme le

[15] A l'origine, on attribue la paternité de cette phrase au roi de France Philippe VI de Valois alors qu'il s'adressait aux barons, réticents à livrer bataille à ses côtés lors d'une expédition contre le soulèvement flamand en 1328. Ce cri de ralliement est devenu une maxime populaire. Confer https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1115088.r Le soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1328... / Henri Pirenne, Bruxelles, Kiessling, 1900. Consulté le 28 juin 2026 à 10h.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 3 N°9 – Octobre 2026

fief de l'opposition tandis que le Nord serait du côté de la mouvance présidentielle. Or, la construction d'une société civile effective impose que l'on transcende le débat sur l'ethnicité ou le régionalisme, que l'on renonce à la politique qui vise à privilégier l'intérêt ethnique ou régionaliste au détriment du bien-être collectif ou encore de l'intérêt général national. La construction d'une société civile efficace pose donc comme préalable un véritable travail sur les mentalités amenant à considérer le pouvoir politique comme un instrument au service de toutes les couches de la population et non pas comme un instrument entre les mains d'une seule région ou ethnie. Conscient de cette réalité, B. Badie (1992, p.117) estime que « le tribalisme constitue un véritable frein à la construction d'une société juste et égalitaire dans certains pays d'Afrique… ». En effet, partisan d'une vision de l'universalisation du modèle de la société civile, il souligne que « les bâtisseurs d'État se doivent de réduire les modes d'identification particulariste qui entravent la construction d'une allégeance citoyenne ». Les comportements tribaliste et régionaliste sont des réalités au Togo et dans la plupart des pays africains depuis les indépendances et ont atteint leur paroxysme dans les années 1990 avec l'avènement de la démocratie

Au demeurant, l'absence de dissociation entre la société civile et la classe politique est un sérieux problème qui limite la société civile dans ces interventions. Il est important de signaler la grande complexité des liens qui existent entre la société civile et la société politique. À titre d'exemple, entre 1991 et 1992 au Togo, certains leaders d'organisations syndicales se sont retrouvés quasiment sous la coupe des pouvoirs politiques convertissant leurs mouvements en parti politique, ce qui a affaibli ces acteurs sociaux et empêché leur impartialité et indépendance. Allant dans ce sens, P. Quantin, (2005, p. 28-29) pense que « la distinction entre société politique et société civile

n'est que d'ordre méthodique et non organique » Ainsi, la société politique a fini par avoir une mainmise sur les acteurs sociaux. C'est pourquoi pour permettre une autonomie et une efficacité dans l'action, il est nécessaire que la société civile togolaise se refonde sur de nouvelles bases solides incluant au son sein, toutes les valeurs démocratiques.

Conclusion

Somme toute, après plusieurs échecs des acteurs politiques pour la restauration et la consolidation de la démocratie naissante à travers les accords consensuels, la société civile s'est constituée comme un acteur de contre-pouvoir de l'État et sentinelle de la démocratie. Elle a participé entre autres à la restauration du multipartisme, à la mise en place d'une organisation démocratique des élections, à la promotion et à la garantie des libertés et des Droits de l'Homme, bref à la construction progressive de l'État de droit. En outre, l'ingérence de la société civile dans la politique au Togo a été un soutien à l'effort de démocratisation et de la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques.

Cependant, il est arrivé que cette intervention n'ait pas produit des résultats à la hauteur des espérances nourries à la fois par la société civile elle-même et l'ensemble de la population sur le plan démocratique. Aussi, cette ingérence suscite-t-elle parfois des controverses et inaptitudes. Toutefois, quelques soient les insuffisances que l'on a pu relever dans la contribution de la société civile dans la démocratisation du Togo, elles ne peuvent dissimuler l'œuvre salutaire de celle-ci en faveur de l'apaisement des relations entre les acteurs politiques et dans le processus démocratique en occurrence.

Enfin, la société civile se manifeste à l'occasion de crises sociales ou politiques en organisant des marches populaires, des meetings, etc. La capacité de la société civile à jouer un rôle efficace, exige d'elle, qu'elle fonctionne aussi selon les règles démocratiques : la transparence, l'imputabilité, l'impartialité, la légalité, et nécessite qu'elle ait des moyens de sa politique et qu'elle se comporte également en professionnel. La participation de la population à la vie de la cité est l'une des conditions de la bonne gouvernance. Pour qu'elle puisse être efficace, la participation exige l'existence d'une société civile dynamique, efficace et structurée pour permettre l'intégration des préoccupations des différents groupes du pays. Plus proche de la population, la société civile est plus en mesure de contribuer à une synthèse des aspirations des différentes composantes de la société. Elle veille également à donner des informations à la population et à surveiller les actions gouvernementales pour l'intérêt de la population. Cette société civile a-t-elle la voix libre pour exercer ces activités au Togo ?

Bibliographie

ADIKOU Missiagbéto, 2025, « le processus de démocratisation au Togo : De la signature de l'Accord-cadre à l'Accord politique global (APG) (1999- 2006) » dans *revue gouvernance et développement du CAMES*, numéro spécial d'octobre 2025, p.766-786

BADIE Bertrand., 1992, *l'État importé, l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 334p.

BAYAR Jean François, 2008, « La revanche des sociétés africaines », in *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Éditions Karthala, p. 70-71.

BIDET Jacque, 1994, *Les Paradigmes de la démocratie*, Paris, Presses Universitaires de France, 272 p.

FOLIKOUE, Ekoué Roger, 2019, *Irrégularités dans les*

élections au Togo : niches pour la fraude ? Lomé, les Universités sociales du Togo,

GANKAMA Laurent, 2009, « Le mouvement associatif des droits de l'Homme au Congo : expression de nouvelles formes de citoyenneté ? » in *Gamandzori Joseph (dir.), Congo-Brazzaville : État et société civile en situation de post-conflit*, Paris, l'Harmattan, p. 47.

GUEYE Babacar, 2009, « Démocratie en Afrique : succès et résistances » in *Pouvoirs* n°129, p.5 -26.

LINZ Juan José, 2000, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Lynne Rienner Publishers, 343 p.

MAGNETINE Assindah, 2019, « Partis politiques de l'opposition et difficultés d'accession au pouvoir par les urnes en Afrique : le cas togolais », *Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC N°008*

MASSINA Palouki. et YAGLA Ogma Wen'Saa**,** 2019, *Histoire politiques et constitutionnelle au Togo,*

MILONGO Paterne, 2015, *Pour la contribution plus efficace de la société civile au processus démocratique au Congo Brazzaville*

OTAYEK René, 2004, *Les sociétés civiles du sud. Un état des lieux dans trois pays de la ZSP Cameroun, Ghana, Maroc*, Centre d'études d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, Ministère des Affaires étrangères, 142p.

PIROTTE Gauthier 2007, *La notion de société civile*, Paris, la Découverte.

QUANTIN Patrick, 2005, *Gouverner les sociétés africaines. Acteur et Institutions*, Paris, Karthala, 2005, 342 p.

THIRIOT Céline, 2002, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », in Revue internationale de politique comparée 2002/2 Vol. 9 p. 277- 295

TOURAINE Alain, 1994, *Qu'est-ce que la démocratie ?* Paris, Arthème Fayard.

VACLAV Havel,1978, *Le pouvoir des sans pouvoirs, Paris*, Première partie, collection *Point de bascule*.

Sources électroniques

- https://www.jeuneafrique.com/467442/politique/Togo comprendre les violences du 19 aout en quatre points/ . Ecrit par Edmond D'Almeida le 21 août 2017, correspondant de Jeune Afrique à Lomé.
- https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1115088.r Le soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1328... /. Ecrit par Henri Pirenne, Bruxelles, Kiessling, 1900.
- https://www.banquemondiale.org/fr/about/partners/civil-society.